

LE PETIT JOURNAL

De Guinkirchen

Sommaire

- 1_ **Merci aux bénévoles**
- 2_ **Compte Rendu du C.M. du 13 avril 2015**
- 3_ **Quoi de neuf au Foyer**
- 4_ **Les bons réflexes**

Dotation sacs multiflux
5 juin 2015
de 17h30 à 18h30

1 Merci aux bénévoles

Vous avez sans doute aperçu hommes, femmes et enfants tout en jaune ramassant toutes sortes de détritrus sur les bords de nos chemins ou d'autres maculés de blancs redonnant une nouvelle jeunesse à l'abri bus et d'autres encore nettoyant nos parterres de fleurs. Toutes ces petites et grandes mains oeuvrent pour que notre village retrouve un aspect sympathique pour la belle saison. Je les remercie tous sincèrement et en particulier Corentin, Mathieu et Roland sans oublier Yohan.



2 Compte Rendu Sommaire de la séance du 13 avril 2015

Le C.M. s'est réuni le 13 avril 2015 à partir de 20 heures dans la salle du conseil municipal.
Présents : ISLER André, DELESSE Véronique, DENET Laurent, GUERRIERO Frédéric, LAGRANGE Jérôme, SCHARF Annick, STUPPY Chantal,
Absents excusés : HALLEZ Jean Pierre, HASSANI Brahim, SCHMITT Cyril, REIMLINGER Baptiste

Point 1 : Compte Administratif 2014 de la commune

Section de fonctionnement

Dépenses	88 283,73 €
Recettes	125 868,69 €
Soit un excédent de fonctionnement de	37 584,96 €

Section d'investissement

Dépenses	387 244,29 €
Recettes	303 336,60 €
Déficit d'investissement :	- 83 907,69 €
Report 2013	- 62 085,84 €
Soit un déficit d'investissement	- 145 993,53 €

Point 2 : Affectation des résultats

Le CM décide d'affecter au compte 1068 en investissement sur le budget 2015 la somme de 37 584,96 €.

Point 3 : Budget 2015

Le Maire présente les budgets 2015 équilibrés :

<i>Section de fonctionnement à</i>	<i>:</i>	<i>113 520,00 €</i>
<i>Section d'investissement à</i>	<i>:</i>	<i>225 993,53 €</i>

Point 4 : Déploiement du réseau Fibre Optique

Après la présentation du projet de déploiement de la fibre sur le territoire de la communauté de communes du pays boulageois, le CM accepte le projet de financement sur la base des données fournies à ce jour et le CM accepte de provisionner la somme de 2000 € par an sur 4 ans représentant la part communale pour le démarrage du chantier.

Point 5 : Subvention « Une Rose, un espoir »

Le CM accepte de verser une subvention de 50 € à l'association « Une rose un espoir ».

3 Quoi de neuf au Foyer Rural

Marche populaire de printemps

La traditionnelle marche populaire se déroulera

le Jeudi 14 mai

CINEMA EN CAMPAGNE

Dimanche 31 mai

À 17 h 30

SELMA

4 Les bons réflexes pour les beaux jours

Avec le retour des beaux jours, les travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien de la maison vont devenir vos occupations favorites. Je veux donc vous rappeler les quelques bons réflexes pour vivre en bon voisinage.

Nous oublions trop souvent que nous vivons les uns à côté des autres et qu'il existe des règles officielles et d'autres de bon sens à respecter. Ainsi je vous rappelle :

Les heures de tontes et de bricolage sont réglementées :

<i>Du lundi au vendredi</i>	<i>8 heures</i>	<i>-</i>	<i>12 heures 30</i>
	<i>13 heures 30</i>	<i>-</i>	<i>19 heures 30</i>
<i>Le samedi</i>	<i>8 heures</i>	<i>-</i>	<i>12 heures</i>
	<i>13 heures 30</i>	<i>-</i>	<i>18 heures</i>
<i>Dimanche et jours fériés</i>	<i>10 heures</i>	<i>-</i>	<i>12 heures</i>

Je vous rappelle également que l'entretien des usoirs (espaces communaux situés devant vos maisons) est à votre charge. Ainsi vous devez les maintenir en bon état de propreté : la tonte du gazon, la taille des arbustes, l'évacuation des gravats et le balayage du trottoir.

Je vous rappelle également que vous devez entretenir les jardins ou les vergers qui se trouvent au milieu du village et en particulier vous devez tondre les herbes le long des routes et des clôtures riveraines. Ainsi vous limiterez la prolifération des petits animaux indésirables et la propagation d'éventuels feux de broussailles.

Je vous rappelle encore que les pelouses ne sont pas des sanisettes pour vos chiens. Il n'est pas agréable de faucher le gazon au milieu des crottes de vos animaux. Jean Roger, notre employé communal vous en sera reconnaissant.

En respectant ces quelques règles, nous allons passer une belle saison ensemble.

Le maire